

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2014-2016

Mesures envisagées		Responsables	Échéancier	Indices de mesure
1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS				
1.1	Lors de la rénovation des édifices municipaux, s'assurer que les espaces publics respectent les normes de conception sans obstacle au Code de construction du Québec et évaluer la possibilité d'adapter les espaces selon les principes d'accessibilité universelle.	Direction des travaux publics <i>en collaboration :</i> Direction du Génie	En continu	Nombre de bâtiments et équipements municipaux qui ont été rénovés ou adaptés ainsi que tous les espaces publics rendus accessibles à la population handicapée.
1.2	Tendre vers le respect des principes d'accessibilité universelle pour les nouvelles constructions de bâtiments municipaux.	Direction du Génie <i>en collaboration :</i> Direction des travaux publics	2014-2015	Bilan des interventions possibles à réaliser et exécuter lors des travaux de construction à partir d'une liste de critères visant l'accessibilité universelle.
1.3	Acquérir et mettre en place de nouveaux équipements adaptés pour les personnes handicapées dans les parcs municipaux.	Direction du Génie <i>en collaboration :</i> Direction des travaux publics Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	En continu	Proportion de parcs équipés sur l'ensemble des parcs de la Ville Brossard.
2. SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL				
2.1	Faire la promotion du programme Secours Adapté via les différents outils de promotion de la ville (Ma Ville, RAPI, etc.)	Direction des communications <i>en collaboration :</i> Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil	En continu	Liste des inscriptions et augmentations des inscrits par rapport aux années antérieures.
2.2	Collaborer au Programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec.	Direction de l'urbanisme	En continu	Non applicable

Mesures envisagées		Responsables	Échéancier	Indices de mesure
3. EMPLOI ET FORMATION DU PERSONNEL				
3.1	Sans discrimination, favoriser le recrutement de personnes handicapées à la Ville de Brossard.	Direction des ressources humaines	En continu	Pourcentage d'embauche
3.2	Sensibiliser les employés de la Ville à la réalité des personnes handicapées, dans le cadre de l'offre de services de la Ville.	Direction des ressources humaines <i>en collaboration :</i> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des communications	2015-2016	Nombre de formations offertes et de participants aux formations, et répertoire des commentaires des citoyens.
4. LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE				
4.1	Informer les citoyens des activités qui se déroulent dans des installations accessibles aux personnes handicapées par l'intégration d'un logo figurant dans les communications déployées.	Direction des communications <i>en collaboration :</i> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	En continu	Logo handicapé intégré aux médiums de communications.

Mesures envisagées		Responsables	Échéancier	Indices de mesure
4.2	Mesurer les besoins et favoriser la diversification de l'offre d'activité destinée aux personnes handicapées.	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	2016	<p>Nombre de nouvelles activités récréatives qui peuvent être pratiquées par des personnes handicapées.</p> <p>Mise en place d'une programmation de loisirs se déroulant dans des espaces qui répondent aux critères d'accessibilité établie.</p> <p>Maintien de la gratuité à l'accompagnateur d'une personne handicapée.</p> <p>Installation du système de syntonisation au Centre socioculturel.</p> <p>Soutien de l'organisme reconnu Action intégration en déficience intellectuelle (AIDI) via la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes, afin qu'il puisse offrir un camp de jour spécialisé.</p> <p>Dépôt d'un rapport d'analyse relatif à la possibilité de développer un partenariat avec l'organisme Centre de l'épanouissement de l'enfant Pinocchio, qui offre un service d'accompagnement spécialisé.</p> <p>Dépôt de recommandations pour permettre à des enfants handicapés de s'inscrire aux camps de jour à la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire.</p>
4.3	Soutenir les organismes offrant des services aux personnes handicapées à Brossard.	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	En continu	Maintien des services prévus à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes, notamment ceux qui desservent les personnes handicapées de tous âges.
4.4	Souligner les journées et semaines nationales et internationales qui touchent les personnes handicapées.	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire <i>en collaboration :</i> Direction des communications	En continu	<p>Proclamation et campagne de communication de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre de chaque année.</p> <p>Proclamation et campagne de communication de la semaine québécoise des personnes handicapées en juin de chaque année.</p>

Mesures envisagées		Responsables	Échéancier	Indices de mesure
4.5	Maintenir le Comité pour l'accessibilité aux personnes handicapées en lien avec l'entente avec l'Office des personnes handicapées du Québec.	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	En continu	Maintien des réunions de suivi du Comité pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Suivi des actions envisagées au Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2014-2016. Rédaction des bilans annuels des actions réalisées.
5. COMMUNICATIONS				
5.1	Intégration d'un lien sur le site internet de la Ville, menant vers l'Office des personnes handicapées du Québec.	Direction des communications <i>en collaboration</i> : Directions concernées	En continu	Non applicable
5.2	Rendre les informations municipales accessibles aux personnes avec des limitations visuelles.	Direction des communications <i>en collaboration</i> : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	En continu	Mise en place de l'option d'agrandissement des caractères sur le site internet de la Ville Analyse de la possibilité d'adapter le site Internet de la Ville pour faciliter la lecture des personnes avec un handicap. Possibilité d'adapter des outils de communication interne afin de rendre l'information accessible aux personnes ayant des limitations visuelles (sur demande et après évaluation).
6. TRANSPORT, STATIONNEMENT ET CIRCULATION				
6.1	Recenser et effectuer des travaux aux artères principales où l'on dénote des obstacles pour la circulation des fauteuils roulants.	Direction du génie <i>en collaboration</i> : Direction des travaux publics	2015-2016	Intégration de mesures pour faciliter la circulation des fauteuils roulants.
6.2	Installation de feux sonores aux endroits stratégiques sur les artères principales.	Direction du génie	En continu	Répondre à la demande d'installation de feux sonores.

Mesures envisagées		Responsables	Échéancier	Indices de mesure
6.3	Offrir des espaces de stationnement adéquat pour personnes handicapées dans les espaces municipaux (selon le code de construction du Québec).	Direction du génie <i>en collaboration</i> : Direction des travaux publics	En continu	Aménagement des espaces de stationnement suffisants et adaptés pour personnes handicapées à tous les bâtiments municipaux.

U:\LCVC\...\1011_activite_commun\handicapes\2014\plan_action_handicapes_2014_2016_pour_adoption_10112015.doc